

ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BORDEAUX GIRONDE

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

En application des dispositions prévues à l'article R 713-2 du code de commerce, un exemplaire de la liste électorale des membres est déposé aux greffes des Tribunaux de Commerce de Bordeaux et de Libourne, au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde à Bordeaux, et à la Préfecture de la Gironde où elle est mise à la disposition du public :

- du vendredi 16 juillet au mercredi 25 août 2021 inclus -

Tout électeur peut la consulter :

- par accès à un fichier numérique après demande de consultation préalable via le formulaire en ligne disponible sur le site <https://www.bordeauxgironde.cci.fr/elections-cci>
- en se déplaçant sur un des lieux de consultation ci-dessous, sous le contrôle d'un responsable du lieu de consultation.

Tout électeur est autorisé à prendre communication des listes électorales et à en prendre copie à ses frais¹, sur support physique électronique, auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde (contact ci-dessous).

Tout électeur omis, radié à tort ou classé dans une autre catégorie que celle à laquelle il appartient peut présenter, pendant la période de publicité des listes électorales, une réclamation sur le contenu de ces listes auprès de la Commission d'établissement des listes électorales (CELE) compétente en s'adressant au secrétariat assuré par la CCI et le Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux :

✉ Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde
Secrétariat de la CELE
17 place de la Bourse - 33076 Bordeaux
elections2021@bordeauxgironde.cci.fr
05.56.79.52.28

Lieux de consultation de la liste et contacts

| | | |
|---|--|----------------------------------|
| Préfecture de la Gironde | 2 esplanade Charles-de-Gaulle - CS 41397 33077 BORDEAUX | 05.56.90.62.72 |
| Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde | 17 place de la Bourse - CS 61 274 33076 BORDEAUX | 05.56.79.52.69 |
| Greffe Tribunal de Commerce Bordeaux | Palais de la Bourse - 33064 BORDEAUX | 05.56.01.81.70 |
| CCI Bordeaux Gironde - Délégation Libourne | 125 Avenue Georges Pompidou -BP 162 33503 LIBOURNE | 05.57.25.40.00 |
| Greffe Tribunal de Commerce de Libourne | 36 rue Victor Hugo - BP 195 33504 LIBOURNE | 07 69 20 25 76 05.57.25.58.05 |

Les décisions de la CELE peuvent, le cas échéant et conformément à l'article R 713-4 du code de commerce, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

1 . Le fait de se livrer à un usage commercial de la liste électorale établie pour les élections des membres de la CCI Bordeaux Gironde et de la CCI Nouvelle Aquitaine est puni, en application de l'article 131-13 du code pénal, d'une amende de 1500€ porté à 3000€ en cas de récidive. (article R 713-3 du code de commerce)